# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006001000044

## COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération MAUGES COMMUNAUTE

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

# **Budget supplémentaire (2)**

BUDGET : COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES (3)

#### **ANNEE 2024**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	17
A - Eléments du bilan	10
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33 S Object
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
	Sails Objet
B - Engagements hors bilan	24
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	34 Sama Object
	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrais de credit-ban  B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des engagements reçus  B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Suns Object
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.1 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la conectivite ou de l'étaonissement de l'attachement employe par la règle  C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	Sans Objet
D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures	38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(1)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

EVDI		- 4 -	101
<b>EXPL</b>	( )!		11 11
	-01	. ~ .	1011

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 769 998,20	0,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	45 412,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 815 410,20			
S	_	=	=			
I	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 815 410,20	1 815 410,20			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	809 998,20	-1 945 396,46			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	772 109,59	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	3 527 504,25			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 582 107,79	1 582 107,79			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 397 517,99	3 397 517,99			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 651 587,16	0,00	-1 181 077,00	-1 181 077,00	6 470 510,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	756 325,00	0,00	0,00	0,00	756 325,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 126 001,56	0,00	1 181 077,00	1 181 077,00	5 307 078,56
T	otal des dépenses de gestion des services	12 533 913,72	0,00	0,00	0,00	12 533 913,72
66	Charges financières	123 500,00	0,00	0,00	0,00	123 500,00
67	Charges exceptionnelles	170 250,00	45 412,00	0,00	0,00	215 662,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 009,90		960 000,00	960 000,00	964 009,90
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	12 831 673,62	45 412,00	960 000,00	960 000,00	13 837 085,62
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		809 998,20	809 998,20	809 998,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	525 000,00		0,00	0,00	525 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	525 000,00		809 998,20	809 998,20	1 334 998,20
	TOTAL	13 356 673,62	45 412,00	1 769 998,20	1 769 998,20	15 172 083,82

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 172 083,82

#### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 363 278,24	0,00	0,00	0,00	11 363 278,24
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 931 917,38	0,00	0,00	0,00	1 931 917,38
75	Autres produits de gestion courante	40 728,00	0,00	0,00	0,00	40 728,00
7	Total des recettes de gestion des services	13 335 923,62	0,00	0,00	0,00	13 335 923,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T(	otal des recettes réelles d'exploitation	13 337 923,62	0,00	0,00	0,00	13 337 923,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 750,00		0,00	0,00	18 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	18 750,00		0,00	0,00	18 750,00
	TOTAL	13 356 673,62	0,00	0,00	0,00	13 356 673,62

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 815 410,20 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 172 083,82

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 316 248,20
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	524 037,86	93 385,76	0,00	0,00	617 423,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 406 022,00	678 723,83	809 998,20	809 998,20	5 894 744,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 970 059,86	772 109,59	809 998,20	809 998,20	6 552 167,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	5 400 059,86	772 109,59	809 998,20	809 998,20	6 982 167,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 750,00		0,00	0,00	18 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)	229 300,00		0,00	0,00	229 300,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	248 050,00		0,00	0,00	248 050,00
	TOTAL	5 648 109,86	772 109,59	809 998,20	809 998,20	7 230 217,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
11-	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 230 217,65

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 893 809,86	0,00	-2 755 394,66	-2 755 394,66	2 138 415,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 893 809,86	0,00	-2 755 394,66	-2 755 394,66	2 138 415,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	4 893 809,86	0,00	-2 755 394,66	-2 755 394,66	2 138 415,20
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		809 998,20	809 998,20	809 998,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	525 000,00		0,00	0,00	525 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	229 300,00		0,00	0,00	229 300,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	754 300,00		809 998,20	809 998,20	1 564 298,20
	TOTAL	5 648 109,86	0,00	-1 945 396,46	-1 945 396,46	3 702 713,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 527 504,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 230 217,65

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 316 248,20
--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-1 181 077,00		-1 181 077,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 181 077,00		1 181 077,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 45 412,00	0,00 0,00	0,00 45 412,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	960 000,00		960 000,00
023	Virement à la section d'investissement		809 998,20	809 998,20
	Dépenses d'exploitation – Total	1 005 412,00	809 998,20	1 815 410,20

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
18	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 815 410,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 385,76	0,00	93 385,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 488 722,03	0,00	1 488 722,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 582 107,79	0,00	1 582 107,79

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPI	E 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 582 107,79

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 815 410,20
		=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 815 410,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 755 394,66	0,00	-2 755 394,66
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		809 998,20	809 998,20
	Recettes d'investissement – Total	-2 755 394,66	809 998,20	-1 945 396,46

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 3 527 504,25

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 582 107,79

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 651 587,16	-1 181 077,00	-1 181 077,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	450,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	12 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	7 184 511,16	-1 181 077,00	-1 181 077,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 400,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 060,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 020,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	51 766,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 480,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	81 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	61 400,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 060,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 220,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	138 400,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	7 520,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	756 325,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	753 250,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 075,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	i i	4 126 001,56	1 181 077,00	1 181 077,00
6541	Autres charges de gestion courante  Créances admises en non-valeur	39 993,06	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	4 086 008,50	1 181 077,00	1 181 077,00
	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	12 533 913,72	0,00	0,00
1014	= (011 + 012 + 014 + 65)	12 333 913,72	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	123 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	107 171,94	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 328,06	0,00	0,00
67			0,00	
	Charges exceptionnelles (c)	170 250,00		0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	35 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	89 250,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	4 009,90	960 000,00	960 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 831 673,62	960 000,00	960 000,00
023	= a + b + c + d + e + f  Virement à la section d'investissement	0,00	809 998,20	809 998,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	525 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	525 000,00	0,00	0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	525 000,00	809 998,20	809 998,20
	D'INVESTISSEMENT			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	525 000,00	809 998,20	809 998,20

	т —	
RESTES A REALISER N-1 (13)	45 412,00	
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 815 410,20	

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	21 091,42
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 763,36
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 328,06

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 363 278,24	0,00	0,00	
706	Prestations de services	10 739 500,00	0,00	0,00	
707	Ventes de marchandises	598 338,24	0,00	0,00	
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	25 440,00	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	1 931 917,38	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	1 931 917,38	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	40 728,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	40 728,00	0,00	0,00	
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	13 335 923,62	0,00	0,00	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	13 337 923,62	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	18 750,00	0,00	0,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 750,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 750,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION  DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 356 673,62	0,00	0,00	

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 815 410,20
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 815 410,20

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	0,00		
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	524 037,86	0,00	0,00	
2128	Aménagement Autres terrains	180 000,00	0,00	0,00	
2154	Matériel industriel	308 037,86	0,00	0,00	
2155	Outillage industriel	36 000,00	0,00	0,00	
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 406 022,00	809 998,20	809 998,20	
2313	Constructions	4 406 022,00	809 998,20	809 998,20	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	4 970 059,86	809 998,20	809 998,20	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	430 000,00	0,00	<b>0,00</b> 0,00	
1641	Emprunts en euros 430 000	430 000,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	430 000,00	0,00	0,00	
Tota	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 400 059,86	809 998,20	809 998,20	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	18 750,00	0,00	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	18 750,00	0,00	0,00	
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	518,00	0,00	0,00	
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 108,52	0,00	0,00	
13918	Autres subventions d'équipement	17 123,48	0,00	0,00	
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	229 300,00	0,00	0,00	
2128	Aménagement Autres terrains	9 000,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	220 300,00	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	248 050,00	0,00	0,00	
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 648 109,86	809 998,20	809 998,20	

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	772 109,59
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 582 107,79

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote, I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

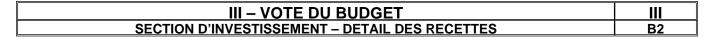
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 893 809,86	-2 755 394,66	-2 755 394,66
1641	Emprunts en euros	4 893 809,86	-2 755 394,66	-2 755 394,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 893 809,86	-2 755 394,66	-2 755 394,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 893 809,86	-2 755 394,66	-2 755 394,66
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	809 998,20	809 998,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	525 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	34 035,58	0,00	0,00
28131	Bâtiments	55 807,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	1 366,37	0,00	0,00
28138	Autres constructions	18 748,11	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 202,64	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 <i>4</i> 23,97	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	39 285,39	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	112 823,80	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	171 465,83	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	24 803,02	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	17 742,99	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	21 084,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	421,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	4 353,24	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 591,49	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 342,47	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 041,22 6 461,88	0,00	0,00
	28188 Autres  TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00
		525 000,00	809 998,20	809 998,20
041	Opérations patrimoniales (8)  Avances commandes immo. incorp.	<b>229 300,00</b> 229 300,00	0,00 0,00	<b>0,00</b> 0,00
238	TOTAL RECETTES D'ORDRE	· ·		-
TOTAL DE		754 300,00	809 998,20	809 998,20
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 648 109,86	-1 945 396,46	-1 945 396,46
L	1- 10tal and reducted recited of a diale)	<u> </u>		

	<del>+</del>
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	3 527 504,25
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 582 107,79

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote, I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1	

#### A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

7111						1
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	03/01/2018 07/03/2018 12/05/2020	2 000 000,00 2 000 000,00 4 300 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	2 000 000,00 2 000 000,00 4 300 000,00
51928 Autres avances de trésorerie			7,1	-,-	3.0	
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 300 000,00	0,00	0,00	0,00	8 300 000,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts of		origine du contra							
					Linprunts	t dettes a r	Jirgine du contra		initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 465 141,84									
1641 Emprunts en euros (total)					8 465 141,84									
10000295009 10001789955	CRCA ANJOU MAINE Agence CREDIT AGRICOLE	26/02/2016 13/11/2020		15/08/2016 15/03/2021	1 172 000,00 1 800 000,00	F F		1,900 0,610	1,900 0,612		T T	C X Echéance		A-1 A-1
10002202682	DE L ANJOU ET DU MAINE Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	22/12/2021		17/04/2022	517 141,84	F		1,490	1,501		т	constante X Echéance constante		A-1
10002427310	CRCA ANJOU MAINE	17/08/2022		15/01/2023	4 606 000,00	F		1,710	1,723		Т	X Echéance constante		A-1
MIN261387	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2008		01/04/2009	370 000,00	F		5,350	5,243		А	С		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements					0,00									
reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 465 141,84									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 165 682,13					425 551,16	107 086,74	0,00	21 091,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 165 682,13					425 551,16	107 086,74	0,00	21 091,42
10000295009		0,00	A-1	732 500,00	12,00	F		1,900	58 600,00	13 499,98	0,00	1 636,08
10001789955		0,00	A-1	1 543 787,75	16,58	F		0,612	86 450,52	9 219,60	0,00	395,10
10002202682		0,00	A-1	389 295,89	6,67	F		1,501	64 457,04	5 442,96	0,00	995,22
10002427310		0,00	A-1	4 411 108,46	18,42	F		1,723	198 245,61	74 163,23	0,00	15 208,44
MIN261387		0,00	A-1	88 990,03	3,92	F		5,243	17 797,99	4 760,97	0,00	2 856,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 165 682,13					425 551,16	107 086,74	0,00	21 091,42

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

#### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - 111 GEOGLE DE LA REI ARTHON DE L'ENGORG (1)											
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	7 165 682,13	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture								
Instruments de couverture	B. (1)	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

#### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issue	s des engagements	juridiques pris	autres que ceux	c destinés à financer la	prise en charc	ge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante
	dette	l'exercice	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	19-01-2022		
CGCT): 1500.00 €			

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)		 	
L	Agencements aménagement bâtiments, instal. électrique téléphoniq	20	19/01/2022
L	Bacs collectifs à contrôle d'accès	5	19/01/2022
L	Bacs de collecte des déchets	15	19/01/2022
L	Bâtiments légers, abris	10	19/01/2022
L	Broyeurs électriques	3	19/01/2022
L	Broyeurs thermiques	5	19/01/2022
L	Camions et véhicules industriels d'exploitation	10	19/01/2022
L	Cartes accès aux services	5	19/01/2022
L	Coffre-fort	20	19/01/2022
L	Construction rénovation bâtiments administratifs	30	19/01/2022
L	Conteneurs apport volontaire, composteurs	10	19/01/2022
L	Frais de recherche et dévoloppement	5	19/01/2022
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/01/2022
L	Gros équipement, matériels associés génie civil	15	19/01/2022
L	Installation VRD	30	19/01/2022
L	Locaux à caractère industriel, construction rénovation	20	19/01/2022
L	Logiciels, matériel informatique	3	19/01/2022
L	Matériel bureau, électrique ou électronique, mat. reprographie	5	19/01/2022
L	Mobilier	10	19/01/2022
L	Plantation, agencements, aménagements de terrains	15	19/01/2022
L	Remorques	5	19/01/2022
L	Voitures	5	19/01/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

#### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

	7.01. 2.71. 2.20. 11.01.01.01.0 2.1. 2.20.2.1. 11.20.1.1.1.01.0						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N	
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES			
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (2)	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	
Couverture des impayés de redevance incitative	0,00	29/12/2021	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

#### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	3 527 504,25	3 527 504,25	3 527 504,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-772 109,59	-772 109,59	-772 109,59
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 755 394,66	0,00	2 755 394,66

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (22)te
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 755 394,66	0,00	2 755 394,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 755 394,66	0,00	0,00

#### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	448 750,00	0,00	0,00	448 750,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 334 998,20	809 998,20	809 998,20	2 144 996,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	886 248,20	809 998,20	809 998,20	1 696 246,40

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

#### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
II .	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES =A + B	I 448 750,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	430 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	430 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	18 750,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	18 750,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

#### **RESSOURCES PROPRES**

	Dudwit de l'avenire											
Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)								
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 1 334 998,20	809 998,20	VI 809 998,20								
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00								
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00								
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00								
26	Participations et créances rattachées											
27	Autres immobilisations financières											
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)	1 334 998,20	809 998,20	809 998,20								
15	Provisions pour risques et charges											
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00								
26	Participations et créances rattachées											
27	Autres immobilisations financières											
28	Amortissement des immobilisations											
28128	Aménagement Autres terrains	34 035,58	0,00	0,00								
28131	Bâtiments	55 807,00	0,00	0,00								
28135	Installations générales, agencements,	1 366,37	0,00	0,00								
28138	Autres constructions	18 748,11	0,00	0,00								
28151	Installations complexes spécialisées	2 202,64	0,00	0,00								
28153	Installations à caractère spécifique	2 <i>4</i> 23,97	0,00	0,00								
28154	Matériel industriel	39 285,39	0,00	0,00								
28155	Outillage industriel	112 823,80	0,00	0,00								
28157	Aménagements des matériels industriels	171 465,83	0,00	0,00								
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	24 803,02	0,00	0,00								
28173	Constructions (mise à disposition)	17 742,99	0,00	0,00								
28175	Matériel et outillage technique (mad)	21 084,00	0,00	0,00								
28178	Autres immos corporelles (mad)	421,00	0,00	0,00								
28181	Installations générales, agencements	4 353,24	0,00	0,00								
28182	Matériel de transport	9 591,49	0,00	0,00								
28183	Matériel de bureau et informatique	1 342,47	0,00	0,00								
28184	Mobilier	1 041,22	0,00	0,00								
28188	Autres	6 461,88	0,00	0,00								
29	Dépréciation des immobilisations											
39	Dépréciat° des stocks et en-cours											
481	Charges à répartir plusieurs exercices											
021	Virement de la section d'exploitation	809 998,20	809 998,20	809 998,20								

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua-	à la date lu budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>7,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>0,80</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>7,80</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>3,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 3,00		
Adjoint Administratif	С	6,00	0,80	6,80	3,00	0,00	3,00		
Rédacteur FILIERE TECHNIQUE (c)	В	1,00 12,00	0,00 <b>0,50</b>	1,00 <b>12,50</b>	0,00 <b>7,50</b>	0,00 <b>2,00</b>	0,00 <b>9,50</b>		
Adjoint Technique Agent de maîtrise Ingénieur Responsable équipe déchèteries Responsable équipe prévention Technicien  FILIERE SOCIALE (d)	C C A B B	7,00 1,00 1,00 0,00 0,00 3,00	0,50 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	7,50 1,00 1,00 0,00 0,00 3,00 <b>0,00</b>	5,50 1,00 1,00 0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 1,00 1,00 0,00	5,50 1,00 1,00 1,00 1,00 0,00 <b>0,00</b>		
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		19,00	1,30	20,30	10,50	2,00	12,50		

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	ITRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Responsable équipe déchèteries	В	TECH	376	0,00	A L332-8-2°	CDD
Responsable équipe prévention	В	TECH	421	0,00	A L332-9	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Chargé de prévention et sensibilisation	С	ADM	366	0,00	A L332-24	CDD
Chargé de prévention et sensibilisation	С	ADM	366	0,00	A L332-23-1°	CDD
Chargé de prévention et sensibilisation	С	ADM	367	0,00	A L332-24	CDD
Responsable équipe relation à l'usager	В	ADM	375	0,00	A L332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
  - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

  - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
    332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
    332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  - 332-8-6": Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
    332-8-6": Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
    332-10: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
    332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

  - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10. 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
  - 343-1\_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
  - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
  - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
  - A: Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES:
Pour: 45
Contre: O
Abstentions: O

Date de convocation : 23/05/2024

Présenté par (1) Le Président, Didier HUCHON, A Beaupreau-En-Mauges le 29/05/2024 (1) Le Président, Didier HUCHON,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Beaupreau-En-Mauges, le 29/05/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBIN FRANCK	
BARBEAU CHRISTELLE	- Korkaio
BAUBRY CLAIRE	35 MM.
BENOIST YANNICK	
BESNARD JEAN	(1)
BIDET ENON SOPHIE	i Belatila
BILLET ISABELLE	A
BLOCQUAUX CORINNE	Blocques
BODEREAU ANNE RACHEL	Of Sure
BONNIN CELINE	85
BOUVIER EMILIE	Bours
BRAUD ANNICK	
BRIAND BENOIT	200
BRIN CATHERINE	3
CASSIN PASCAL	M
CESBRON RICHARD	M.
COIFFARD JEAN MICHEL	
COLINEAU THERESE	Latillew
COURPAT PHILIPPE	
DENECHERE MARIE ANGE	Juchen

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DOUGÉ CHRISTOPHE	
FAUCHEUX SONIA	/
GAILLARD GENEVIEVE	
GILIS PHILIPPE	
GOURDON CHANTAL	- Spurdy
HAIE ISABELLE	16
HUCHON DIDIER	
JARRY DANIELLE	1
JOLIVET CHRISTOPHE	do
LE GAL MARIE	,
LEBERT BRIGITTE	7
LEBRUN REGIS	
LERAY MATHIEU	JA
LESERVOISIER GUYLENE	9
MARNE SYLVIE	
MARTIN ANDRE	
MARTIN HERVE	08)
MONTAILLER CLAUDIE	16
MOREAU NADEGE	
MOUY OLIVIER	11
NERRIERE PAUL	-94-
PELE LUC	
PIGREE CELINE	
PIOU SERGE	Ano
PITON GILLES	
RAIMBAULT DENIS	
SAUVESTRE DIDIER	- CHU
SECHE LUDOVIC	136
SEMLER COLLERY YANN	7

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Didier HUCHON, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Beaupreau-En-Mauges,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.